

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

PARTICIPEZ AUX PROJETS D'AVENIR  
DE L'UFR DES SCIENCES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



#USPN comm.univ-paris13.fr



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité  
a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :  
**CAMPUS CONDORCET**  
PARIS - APPRENTISSAGE | **A<sup>S</sup>PC**  
Alliance Sorbonne  
Paris Cité



**UFR SC. INFO COM**  
Culture, organisations, média, numérique



## CHOISIR L'UFR SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Créée en 1975, l'UFR des Sciences de l'Information et de la Communication est l'une des plus anciennes institutions universitaires à former en sciences de l'information et de la communication. Elle forme aux métiers de la communication des organisations, des industries culturelles, des métiers du livre et de l'édition, de la création numérique, etc.

### ◆ Nos axes stratégiques de travail

- Offrir des formations d'excellence aux voies professionnelles et technologiques ;
- Permettre les poursuites d'études, rendre possibles les passerelles à nos étudiant·es ;
- Proposer à chacun·e un suivi pédagogique, professionnel et éducatif de qualité ;
- Accueillir des publics à besoins particuliers, favoriser l'égalité des chances ;
- Offrir un accompagnement individualisé des étudiant·es, une importance donnée à la « formation humaine ».

### ◆ Comptez sur nous pour

- Former vos futur·es collaborateur·trices ;
- Faire évoluer ensemble le contenu de nos formations pour répondre à vos besoins ;
- Des missions confiées aux étudiant·es au travers de stages ;
- Mettre en place des actions de formation continue ;
- Vous accompagner dans votre recrutement d'apprenti·es et de salarié·es.



## PRÉSERVER L'EXCELLENCE DE NOS FORMATIONS

En versant le solde de la taxe d'apprentissage, vous contribuez aux formations d'excellence de nos étudiant·es et de vos futurs collaborateur·trices. Depuis sa création, l'UFR a tissé de nombreux partenariats avec des organisations afin de développer ses formations en lien avec les besoins du secteur.

### ◆ Une formation professionnalisante

14

parcours de Master  
proposés en formation  
initiale et apprentissage

129

Étudiant·es en  
apprentissage

600

entreprises

250

Intervenat·es  
professionnel·les

8

Professionnel·les  
Associé·es

550

Étudiant·e-s  
en stage

840

Étudiant·es en  
formation initiale,  
continue et en  
apprentissage

3

CFA partenaires  
CFA Union  
Campus Fonderie de l'Image  
En 2023 un nouveau  
partenariat avec Formasup

241

Étudiant·es  
boursier·es

41

Enseignant·es  
et enseignant·es  
chercheur·es

## ◆ Un pôle de recherche d'excellence

Accueil de l'ensemble des formations de niveau Master ainsi que du Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication (LabSic)



Campus Condorcet - Paris Aubervilliers



Laboratoire d'excellence Industries Culturelles et Création Artistique (Labex ICCA)



Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH Paris Nord)



## PARTICIPEZ AUX PROJETS D'AVENIR DE L'UFR

Cette contribution permet de maintenir un haut niveau technologique dans nos équipements et de financer des investissements visant la réussite de nos étudiant-es.

Par votre engagement à nos côtés, vous soutenez ainsi la professionnalisation et l'insertion professionnelle de nos étudiant-es.

## ◆ Soutenir nos projets d'avenir

- Accompagnement des étudiants dans les projets pédagogiques ;
- Financement des voyages pédagogiques ;
- Installation des écrans interactifs dans nos salles informatiques ;
- Mise en place d'un studio d'enregistrement pour l'atelier radio et achat de matériels ;
- Poursuite de l'obtention des certifications (Voltaire, TOEIC & TOEFL) ;
- Mise à jour des licences informatiques ;
- Changement du mobilier de nos salles de cours ;
- Renouvellement du parc informatique ;
- Câblage du matériel de nos salles informatiques.

# NOUS COMPTONS SUR VOUS !

# DES FORMATIONS DE LA LICENCE AU DOCTORAT

1 LICENCE

INFORMATION-COMMUNICATION

8 MASTERS

MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Commercialisation  
du livre

Politiques  
éditoriales

INDUSTRIES CULTURELLES

Dynamiques  
culturelles :  
politiques,  
communication  
et médiation

Industries  
créatives  
et médiatiques

CRÉATION NUMÉRIQUE

Innovations  
en  
communication

Design d'interface,  
multimédia  
et internet

COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Communication  
des entreprises,  
des institutions  
publiques et  
des associations

Communication  
et ressources  
humaines

DOCTORAT

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



« Merci de votre participation active à la formation des professionnel·les de demain. Au plaisir de construire avec vous des partenariats constructifs »

Karine GRANDPIERRE,  
Directrice de l'UFR des Sciences de l'Information  
et de la Communication

## COMMENT EST RÉPARTIE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

→ L'UFR des Sciences de l'Information et de la Communication est habilitée à percevoir 100 % du solde de la taxe d'apprentissage :

TAXE D'APPRENTISSAGE = **0,59 %** DE LA MASSE SALARIALE BRUTE DE L'ENTREPRISE

**87 %**

de la taxe destinés au financement  
de l'apprentissage perçus par  
l'URSSAF

**13 %**

(le solde)  
destinés à des dépenses libératoires

## COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

→ Vous souhaitez verser le solde (13 %) de votre taxe d'apprentissage à l'UFR des Sciences de l'Information et de la Communication ?

### MARS

Communication par les  
entreprises des éléments  
comptables via la DNS

### DU 1ER AVRIL AU 7 SEPTEMBRE

Choix des établissements  
bénéficiaires sur la **plateforme de  
la Caisse des Dépôts, SOLTéA, via  
connexion à net-entreprises.fr**

### DU 5 OU 15 MAI

**Prélèvement unique**  
du solde de la taxe  
d'apprentissage

### À COMPTER DU 15 JUILLET

Reversements aux  
établissements  
bénéficiaires



### Informations

N° siret : 19931238000017 - N° TVA : FR52199312380  
N° UAI : 0931542W

Remplissez le formulaire  
de promesse de versement  
en scannant ce code :



<https://comm.univ-paris13.fr/taxe-dapprentissage/>

### Versement du solde de la taxe

Sélectionner l'UFR, grâce au code UAI sur la  
plateforme [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) et retourner le  
formulaire de promesse de versement du solde  
de la taxe d'apprentissage grâce au QR code.

### RIB

CODE BANQUE 10071 CODE GUICHET 93000

N° COMPTE 00001000476 CLE RIB 58

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1007 1930 0000 0010 0047 658

DOMICILIATION  
TPBOBIGNY

BIC (Bank Identifier Code)  
TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE  
Agent comptable Université Paris XIII (USPN)  
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse



# UFR SC. INFO COM

Culture, organisations, média, numérique

## VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

### **Chargée de la taxe d'apprentissage**

Sinara KHIN

[taxeapp.ufrcom@univ-paris13.fr](mailto:taxeapp.ufrcom@univ-paris13.fr)

[relationsentreprises.ufrcom@univ-paris13.fr](mailto:relationsentreprises.ufrcom@univ-paris13.fr)

01 49 40 44 89

### **Chargée du développement et de la communication**

Elise POLLET

[relationsentreprises.ufrcom@univ-paris13.fr](mailto:relationsentreprises.ufrcom@univ-paris13.fr)

01 49 40 21 93

## NOUS TROUVER

UFR des Sciences de l'Information et de  
la Communication  
Université Sorbonne Paris Nord  
99, avenue Jean-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse



**+ D'INFOS**

<https://comm.univ-paris13.fr/>